



Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

Mise en consultation publique
du projet de 3^e génération (PALM 2016)

Conférence de presse

Jacqueline de Quattro

Conseillère d'Etat, Cheffe du DTE
Co-présidente du comité de pilotage du PALM

Nuria Gorrite

Conseillère d'Etat, Cheffe du DIRH
Co-présidente du comité de pilotage du PALM

Département du territoire et de l'environnement (DTE)

Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH)

23 septembre 2016

Sommaire



- Introduction par Mme Jacqueline de Quattro
- Présentation du PALM 2016
 - Mobilité
 - Urbanisation
 - Paysage
 - Environnement et énergie
- Conclusion par Mme Nuria Gorrite



Agglomération
Lausanne-Morges

Introduction par Mme la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro

Une vision pour l'agglomération



- *Le PALM est un outil de planification directrice qui propose une vision pour le développement de l'agglomération Lausanne-Morges*
- *Basé sur un projet de territoire, le PALM coordonne les stratégies d'urbanisation, de mobilité, de paysage, ainsi que d'environnement et énergie, et élabore des mesures dans ces quatre domaines*

PALM 2016 : objectifs de la révision



- Etat d'avancement du PALM 2007 et 2012 (1^{re} et 2^e générations)
- Mise en conformité du volet Urbanisation avec le cadre légal fédéral sur l'aménagement du territoire révisé
- Consolidation du volet Mobilité
- Développement du volet Paysage
- Adaptation du volet Environnement et énergie en valorisant le « Guide environnemental » de 2014
- Elaboration de nouvelles mesures, notamment dans les volets Mobilité et Paysage

Un projet partenarial



Le PALM réunit de nombreux partenaires

- La Confédération
- Le Canton par le biais de 3 services (SDT, DGMR, DGE)
- 2 associations régionales (Lausanne Région, Région Morges)
- 5 schémas directeurs (SDEL-SDCL-SDNL-SDOL-Région Morges)
- 26 communes
 - Belmont-sur-Lausanne, Bussigny, Chavannes-près-Renens, Cheseaux-sur-Lausanne, Crissier, Denges, Echandens, Echichens, Ecublens, Epalinges, Jouxens-Mézery, Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne, Lonay, Lully, Lutry, Morges, Paudex, Préverenges, Prilly, Pully, Renens, Romanel-sur-Lausanne, Saint-Sulpice, Tolochenaz, Villars-Ste-Croix
- Ainsi que des prestataires de services, notamment les entreprises de transports publics de Lausanne et de Morges



Agglomération
Lausanne-Morges

Présentation du PALM 2016

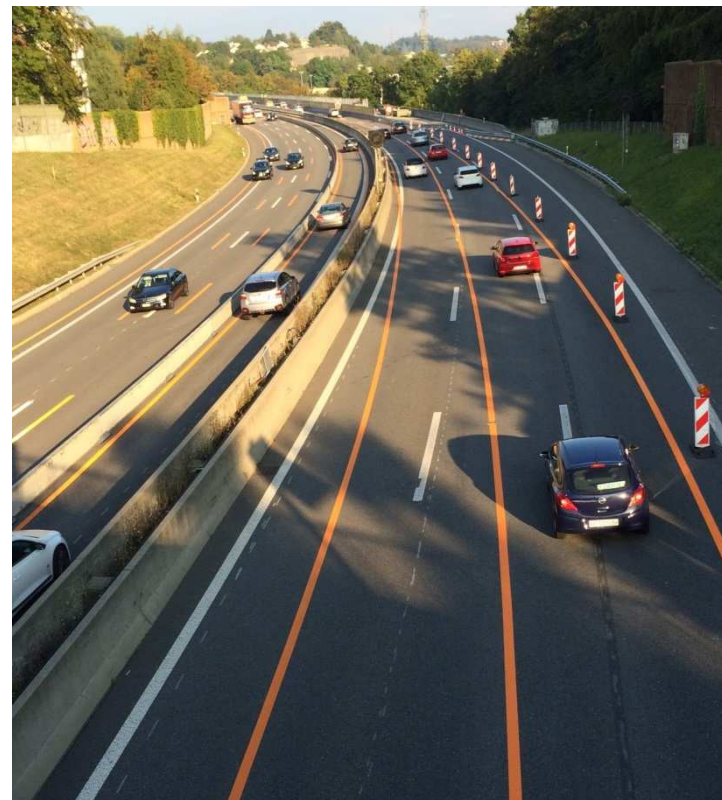
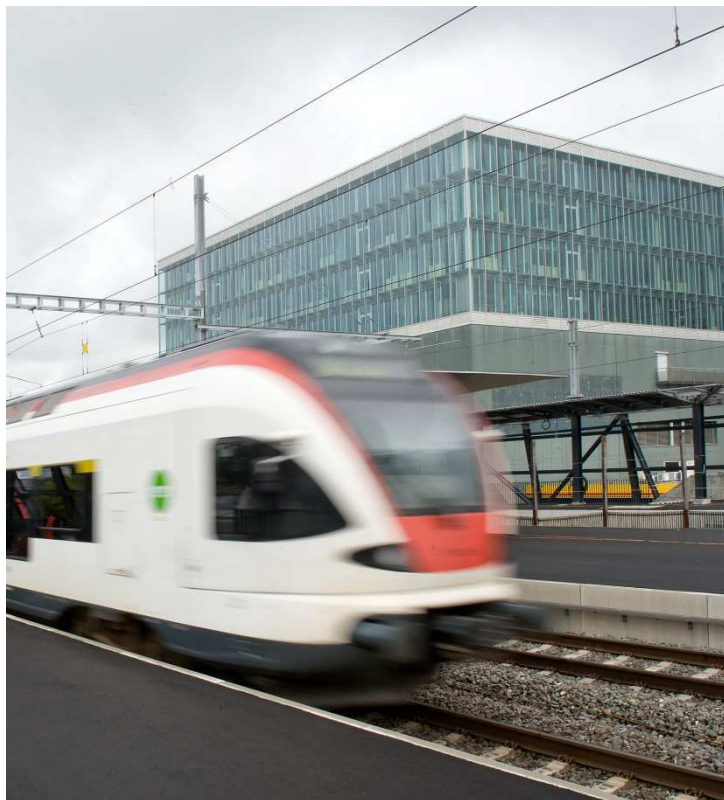
Le PALM pour garantir une agglomération fluide et accessible



- Améliorer la mobilité tout en faisant face à une forte augmentation des pendulaires attendue jusqu'en 2050
- Permettre la création de 50 000 emplois en les rendant accessibles depuis l'ensemble du canton

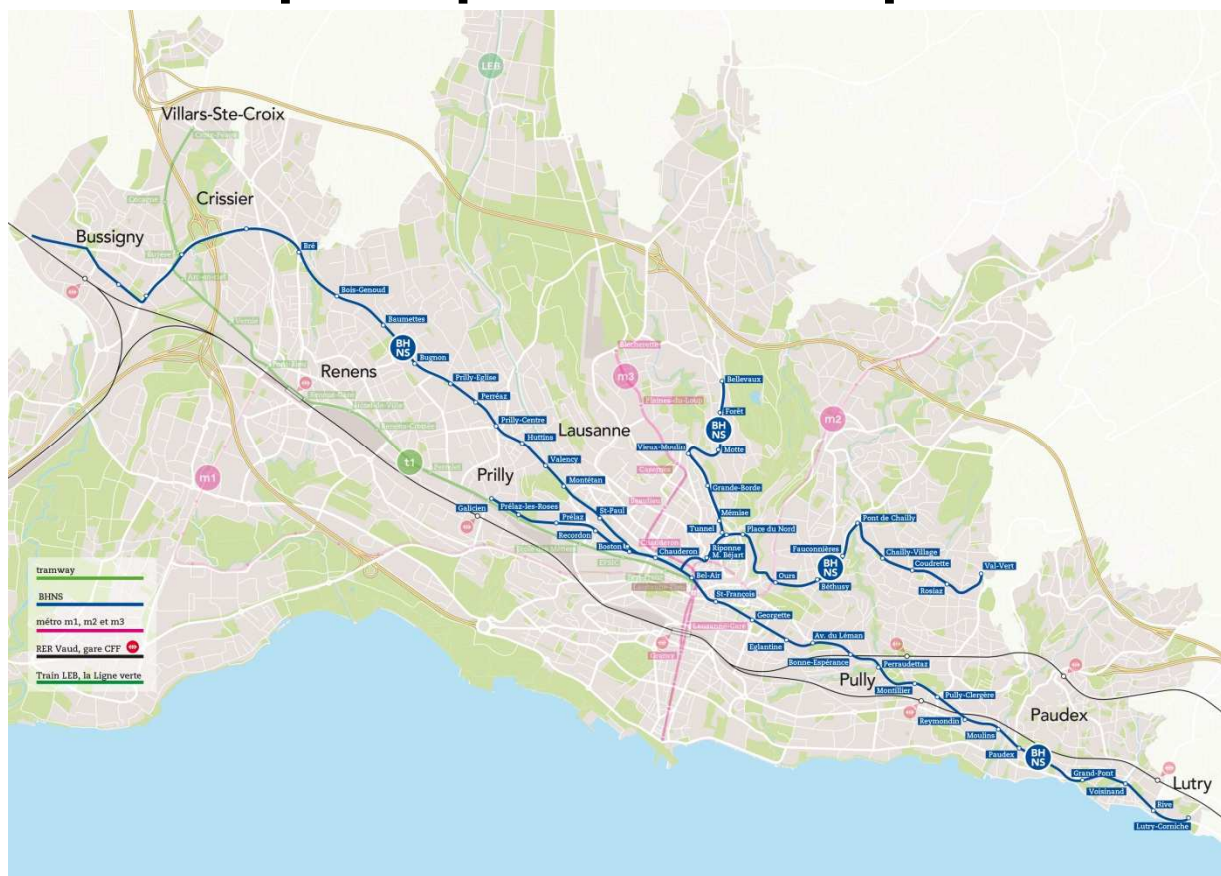
Transports publics dans les centres

Voitures au plus près de l'autoroute



- Continuer à développer rapidement le RER Vaud, les RegioExpress et le LEB
- Création de nouvelles jonctions sur le contournement

Un réseau d'axes forts de transports publics à compléter



- Trois métros et un tram
- Des lignes de bus à haut niveau de service (BHNS)

PALM 2016: terminer la construction du M3 jusqu'au plateau de la Blécherette



- Obtenir un soutien fédéral pour la deuxième étape du métro M3, entre Flon et Blécherette
- Un complément indispensable pour renforcer l'attractivité des métros et du RER Vaud

PALM 2016: améliorer les lignes de bus de l'ensemble de l'agglomération



- Nouvelle étape pour les bus à haut niveau de service
- Divers aménagements pour fluidifier la circulation des bus standards (Morges, avenue Monod et chemin de la Brume. Le Mont, prolongement de la ligne 22...)

Compléter le réseau vert pour la mobilité douce des piétons et cyclistes



- Nouvelles pistes cyclables, parcs à vélos, nouveaux franchissements pour piétons et vélos...
- 39 petites mesures prioritaires (A) pour un grand effet sur l'ensemble de l'agglomération Lausanne-Morges

Garantir la mobilité pour une économie forte et une bonne qualité de vie



- L'accessibilité est un facteur-clé de la compétitivité économique et de la prospérité économique
- Selon le WEF, la Suisse est au premier rang en terme d'accessibilité
- Plus de la moitié des emplois vaudois se trouvent dans l'agglomération Lausanne-Morges
- La tendance est une concentration des nouveaux emplois dans les centres urbains

Urbanisation



- Le volet Urbanisation décrit l'état du territoire tel que souhaité aux horizons 2030 et 2040
- Le projet de 3^e génération met le PALM en conformité avec la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) et son ordonnance d'application révisées, ainsi qu'avec la 4^e adaptation du Plan directeur cantonal en cours

Urbanisation



- Objectifs
 - Le potentiel d'accueil du PALM doit correspondre aux perspectives de croissance à l'horizon 2030 en concordance avec la 4^e adaptation du Plan directeur cantonal, soit créer les conditions d'accueil de 80'000 nouveaux habitants et de 45'000 à 50'000 emplois
- Comment?
 - En densifiant le territoire déjà urbanisé
 - En valorisant les réserves de zones à bâtir existantes dans le périmètre d'agglomération
 - En élaborant des nouvelles mesures d'urbanisation (soit des projets de plan d'affectation)

Urbanisation



- Inscription de nouvelles mesures d'urbanisation dans le PALM 2016 en complément aux mesures élaborées en 2007 et 2012
- Les mesures ayant passé le stade de l'enquête publique sont dites «engagées»

Urbanisation – mesures engagées



- Quartier Clergère Sud à Pully



Urbanisation – mesures engagées



- Quartier SudVillage à Tolochenaz



- Quartier des Plaines-du-Loup à Lausanne



Paysage

- Objectifs
 - Améliorer la qualité de vie dans le périmètre de l'agglomération
 - Préserver et accroître les valeurs d'image, d'usage et de contemplation du paysage
- Comment?
 - Promouvoir la diversité et la complémentarité des espaces ouverts
 - Optimiser les valeurs paysagères et naturelles
 - Valoriser les spécificités locales des paysages
 - Renforcer les liaisons paysagères et favoriser leur accessibilité
 - Créer des axes structurants d'espaces publics entre les centralités
 - Mettre en valeur les points de vue sur le paysage

Paysage

- Nouvelles mesures pour développer les parcs d'agglomération de la Venoge, de Vidy, de la Blécherette, de Sauvabelin et de Rovéréaz
 - Amélioration des cheminements et de la signalétique
 - Intégration paysagère (camping de Vidy et parking du Solitaire)
 - Renaturation du lac de Sauvabelin et du ruisseau du Riolet
 - Préservation et extension des réserves naturelles

Parc d'agglomération de la Blécherette



Environnement et énergie



- Objectif
 - Prise en compte systématique des besoins environnementaux dans la conception du PALM
- Comment?
 - Préserver la biodiversité et le patrimoine naturel
 - *créer ou améliorer des liaisons biologiques (barreau de l'Essert, ...)*
 - *renaturer des cours d'eau (Bief, Petit Flon,...)*
 - Lutter contre les nuisances (pollution de l'air et sonore)
 - Diminuer la consommation énergétique et développer la production d'énergie locale et renouvelable
 - Gérer les eaux usées et claires
 - *modernisation de la step de Vidy*



Agglomération
Lausanne-Morges

Conclusion par Mme la Conseillère d'Etat Nuria Gorrite

L'agenda du PALM 2016



- 26 septembre au 30 octobre
Consultation publique du PALM 2016
- 6 octobre
Conférence d'agglomération
- Fin 2016
Remise du projet à la Confédération
- 2017
Evaluation des projets par la Confédération
- Espérée en 2018
Décision des Chambres fédérales

Consultation publique



- Rapport 2016 et questionnaire de consultation disponible dès le 26 septembre sur www.lausanne-morges.ch
- Rapports également disponibles en format papier dans les greffes communaux des communes concernés et à la réception du Service du développement territorial (place de la Riponne 10 à Lausanne)
- Pour les médias: rapport 2016 disponible dès aujourd'hui sur www.lausanne-morges.ch/palm2016